

Turquie/Triples attentats-suicides à l'aéroport d'Istanbul 41 morts, l'EI suspecté

AFP
Istanbul/Turquie

Il s'agit de l'attaque terroriste la plus meurtrière dans la métropole turque, déjà visée trois fois cette année.

AU moins 41 personnes, dont 13 étrangers, ont été tuées et 239 blessées mardi soir dans un triple attentat-suicide à l'aéroport international Atatürk d'Istanbul, une attaque dont des images choc ont été diffusées et qui semble porter la marque du groupe Etat islamique (EI). Il s'agit de l'attentat le plus meurtrier dans la métropole turque déjà visée trois fois cette année et la Turquie a décrété ce mercredi jour de deuil national.

Le gouvernorat de la première mégapole de Turquie a annoncé hier que 13 ressortissants étrangers avaient été tués et que 130 blessés étaient toujours hospitalisés.

Parmi les 13 étrangers tués, figurent 5 Saoudiens, 2 Irakiens, un Tunisien, un Ouzbek, un Chinois, un Iranien, un Ukrainien et un Jordanien, selon un responsable turc.

Annonçant un premier bilan de 36 morts dans la nuit, le Premier ministre Binali Yildirim, venu sur

place d'Ankara, avait estimé que "les indices point(ai)ent Daech" (acronyme arabe de l'EI).

Hier en fin de matinée, aucune précision n'avait été fournie sur la nationalité des assaillants. "Trois kamikazes ont mené une attaque", avait indiqué dans la nuit Vasip Sahin, le gouverneur d'Istanbul, aux journalistes.

Des photos et vidéos choc diffusées sur les réseaux sociaux ont montré une énorme boule de feu à l'entrée du terminal et des membres de la sécurité en train de faire évacuer des passagers qui hurlaient dans des couloirs, pris de panique.

Sur l'une des vidéos saisissantes, l'un des kamikazes apparaît au sol, blessé par un tir de policier, se tordant avant de déclencher sa ceinture d'explosifs.

Des explosions ont d'abord eu lieu à l'entrée du terminal des vols internationaux vers 22H00 (20H00 au Gabon). Trois assaillants ont mitraillé des passagers ainsi que des policiers en faction, une fusillade a éclaté puis les kamikazes se sont fait sauter.

Le mode opératoire rappelle les attentats jihadistes ayant ensanglanté Paris en novembre 2015 (130 morts) et à Bruxelles (32 morts dans le métro et à l'aéroport) en mars der-



Photo : AFP

L'aéroport international Atatürk d'Istanbul, le plus grand de Turquie, cible de l'attentat terroriste qui a fait au moins 41 morts.

nier. L'aéroport de Bruxelles a tweeté ses condoléances : "Nos pensées aux victimes de l'attaque de @istanbulairport".

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a rapidement exhorté la communauté internationale à une "lutte commune" contre le terrorisme. "Cette attaque, qui s'est déroulée pendant le mois du ramadan, montre que le terrorisme frappe sans considération de foi ni de valeurs", a dit le chef de l'Etat.

Le président français François Hollande a "condamné fermement" un "acte abominable" tout en appelant lui aussi à un renforcement de la coopération in-

ternationale en matière de lutte antiterrorisme.

A Washington, un porte-parole de la Maison Blanche a condamné ces attaques "abominables" tout en promettant le soutien des Etats-Unis à Ankara. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a "condamné l'attaque terroriste" et a lui aussi réclamé une coopération internationale accrue.

Istanbul et Ankara ont été secoués depuis l'an dernier par une série d'attentats qui ont fait près de 200 morts, des centaines de blessés et créé un climat de forte insécurité.

Istanbul avait déjà été visée en janvier (12 touristes allemands tués, at-

taque imputée à l'EI), en mars (4 touristes tués - trois Israéliens et un Iranien - attribuée aussi à l'EI) et début juin (11 morts dont six policiers, attentat revendiqué par les combattants kurdes).

Les attentats en Turquie ont visé des lieux touristiques emblématiques, provoquant une chute immédiate du tourisme, ou les forces de sécurité turques.

Ils ont été attribués soit à l'EI - qui n'en a jamais revendiqué aucun - ou aux rebelles kurdes, notamment aux TAK, une émanation du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK).

Russie/Diplomatie

Poutine ordonne la levée des sanctions contre la Turquie dans le domaine touristique

AFP
Moscou/Russie

LE président russe Vladimir Poutine a ordonné hier la levée des sanctions contre la Turquie dans le domaine touristique et la "normalisation" des rela-

tions commerciales entre les deux pays, à l'issue d'une conversation téléphonique avec son homologue turc Recep Tayyip Erdogan.

"J'aimerais commencer par les questions liées au tourisme (...). Nous levons les restrictions administratives dans ce domaine" contre la



Photo : AFP

Le président russe Vladimir Poutine : "Nous levons les restrictions administratives (à l'encontre de la Turquie) dans le domaine du tourisme."

Turquie, a déclaré M. Poutine, lors d'une réunion du gouvernement russe.

"Je demande au gouvernement de commencer le processus de normalisation du commerce et de nos relations économiques", a-t-il poursuivi.

Le chef de l'Etat russe s'exprimait après sa première conversation téléphonique avec M. Erdogan depuis l'entrée en vigueur de sanctions russes contre la Turquie, déclenchées après qu'un bombardier russe avait été abattu par la Turquie au-dessus de la frontière syro-turque.

Au cours de cette conver-

firmé que le président turc Recep Tayyip Erdogan avait présenté dans un message envoyé à Vladimir Poutine ses "excuses" pour le bombardier russe abattu.

La Turquie n'a de son côté déclaré qu'avoir fait part de ses "regrets" à la Russie. Le 24 novembre 2015, le Su-24 russe, qui opérait en Syrie, avait été abattu par l'aviation turque dans la zone frontalière turco-syrienne, provoquant la mort du pilote, tué alors qu'il retombait en parachute après s'être éjecté. La Turquie avait assuré que l'appareil russe avait violé son espace aérien, ce que Moscou avait démenti. En riposte, Moscou avait adopté des mesures de rétorsion, essentiellement commerciales, envers la Turquie.

Celles-ci couvraient un large spectre, allant de restrictions commerciales aux interdictions d'embauches de travailleurs turcs ou au rétablissement du régime des visas pour les Turcs.

Juste avant d'appeler son homologue turc, Vladimir Poutine avait exprimé ses condoléances au peuple turc après le triple attentat-suicide d'Istanbul, qui a fait au moins 41 morts et 239 blessés, dont un Russe, mardi soir à l'aéroport international Atatürk (Lire ci-dessus). Lundi, le Kremlin avait af-

L'Afrique en bref

• Algérie/Violence. Attentat déjoué à Sétif

Les services de sécurité algériens ont déjoué une tentative d'attentat par un groupe armé islamiste d'un centre commercial à Sétif (est), a rapporté hier le quotidien gouvernemental El-Massa. Le Parkmall de Sétif, à 300 km au sud-est d'Alger, attire 40 000 visiteurs par jour.

• Burundi/Troubles. Un rebelle tué et quatre autres capturés dans le sud

Un rebelle burundais a été tué et quatre autres capturés hier dans la province de Bururi, dans le sud de ce pays en crise, au cours d'affrontements avec des soldats et des policiers, a annoncé le gouverneur régional.

• Côte d'Ivoire/Justice. Procès Simone Gbagbo : un ex-chef de milice à la barre

Le procès de l'ex-Première dame ivoirienne Simone Gbagbo pour crimes contre l'humanité à Abidjan a été marqué mardi par l'audition d'un ex-chef de milice, proche de l'ancien président Laurent Gbagbo, Moïse Metchro Harolde Metch, dit "commandant Hôtel ou Colonel H", et qui a accusé Mme Gbagbo d'avoir financé son mouvement.

• Mali/Sécurité. Augmentation des effectifs de la Minusma

Le Conseil de sécurité a augmenté hier de 2 500 hommes environ les effectifs de la force de l'Onu au Mali (Minusma), en butte aux attaques des jihadistes dans le nord du pays, et l'a dotée d'un mandat plus offensif pour protéger les civils et son personnel.

A travers le monde

• France/Politique. Loi Travail : le gouvernement lâche du lest

Le gouvernement socialiste français a lâché du lest hier sur sa réforme contestée du droit du travail, dans l'espoir d'apaiser la fronde dans son propre camp et d'en finir avec quatre mois de manifestations et grèves à répétition.

• Luxembourg/Justice. Procès LuxLeaks : prison avec sursis pour les deux lanceurs d'alerte

La justice luxembourgeoise a condamné hier à 12 mois de prison avec sursis l'ancien employé de la firme d'audit PricewaterhouseCoopers Antoine Deltour, à l'origine du scandale LuxLeaks, et à 9 mois avec sursis son ancien collègue Raphaël Halet, à l'issue d'un procès symbolique pour les défenseurs des "lanceurs d'alerte". Le journaliste de la chaîne de télévision France 2 Edouard Perrin, a quant à lui été acquitté.

C'est arrivé...

Le bus hors de contrôle emporte tout sur son passage

DIMANCHE dernier vers 16 heures (15 heures au Gabon), un chauffeur de bus de la ligne 30 (Gare de l'est-Trocadéro) a perdu le contrôle de son véhicule alors qu'il descendait le boulevard de Courcelles (XVIIe) avec plusieurs passagers à bord.

Le bus fou a traversé la chaussée avant d'aller percuter plusieurs voitures stationnées dans le sens opposé. La première a eu le pare-chocs arraché, la deuxième a été littéralement « hissée » sur un arbre au bord de l'avenue, la troisième projetée dans l'arrêt de bus Courcelles-Malesherbes... La quatrième, poussée sur une vingtaine de mètres par le bus, a fini par stopper le véhicule qui pèse plus de 11 tonnes au beau milieu d'un carrefour.

Par chance, personne ne se trouvait dans les voitures en stationnement, ni sur les trottoirs où elles ont été projetées.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le machiniste du bus à la dérive aurait été victime d'un malaise voire d'un évanouissement au volant. Conscient à l'arrivée des secours. Ce chauffeur a été conduit à l'hôpital et placé en observation.

... à Paris (France)